

## Conseils scolaires dans la région

### **Sudbury Catholic District School Board**

165A, rue D'Youville

Sudbury (Ontario) P3C 5E7

Tél. : 705-673-5620

[www.scdsb.edu.on.ca](http://www.scdsb.edu.on.ca)

### **Conseil scolaire de district catholique du Nouvel-Ontario**

201, rue Jogues

Sudbury (Ontario) P3C 5L7

Sans frais : 1-800-259-5567

Tél. : 705- 673-5626

[www.nouvelon.ca](http://www.nouvelon.ca)

### **Rainbow District School Board**

69, rue Younge

Sudbury (Ontario) P3E 3G5

Sans frais : 1-888-421-2661

Tél. : 705-674-3171

[www.rainbowschools.ca](http://www.rainbowschools.ca)

### **Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario**

296, rue Van Horne

Sudbury (Ontario) P3B 1H9

Sans frais : 1-800-465-5993

Tél. : 705-671-1533

[www.cspgno.ca](http://www.cspgno.ca)

### **Huron Superior Catholic District School Board - Espanola**

90, avenue Ontario

Sault Ste. Marie (Ontario) P6C 6G7

Sans frais : 1 800 267-0754

Tél. : 705-945-5400

[www.hscdsb.on.ca](http://www.hscdsb.on.ca)

## Fournisseurs et organismes de services

### communautaires

#### **Centre de traitement pour enfants (CTE) d'HSN**

41, chemin du lac Ramsey

Sudbury (Ontario) P3E 5J1

Tél. : 705-523-7337

#### **Programme de développement de l'enfant d'HSN**

41, chemin du lac Ramsey

Sudbury (Ontario) P3E 5J1

Tél. : 705-523-7184

#### **Ressources pour l'enfance et la communauté (REC)**

662, chemin Falconbridge

Sudbury (Ontario) P3A 4S4

Sans frais : 1-877-996-1599

Tél. : 705-525-0055

#### **Centre de l'enfant et de la famille (CEF)**

62, chemin Froot, bureau 100

Sudbury (Ontario) P3C 4Z3

Sans frais : 1-800-815-7126

Tél. : 705-525-1008

#### **Jeux de mots**

10, rue Elm, bureau 402

Sudbury (Ontario) P3C 5N3

Sans frais : 1-877-522-6655

Tél. : 705-522-6655

#### **Carrefours Meilleur départ/**

#### **Programmes de services de garde locaux**

Renseignements :

[www.grandudbury.ca](http://www.grandudbury.ca)

#### **Centre d'accès aux soins com- munautaires (CASC) du Nord- Est**

40, rue Elm, bureau 41-C

Sudbury (Ontario) P3C 1S8

Sans frais : 1-800-461-2919

Tél. : 705-522-3461

Tel: (705) 522-3461

#### **Service de santé publique de Sudbury et du district (SSPSD)**

1300, rue Paris

Sudbury (Ontario) P3E 3A3

Sans frais : 1-866-522-9200

Tél. : 705-522-9200

#### **Consortium des services aux élèves de Sudbury**

1760, rue Regent Sud, rez-de-  
chaussée

Sudbury (Ontario) P3E 3Z8

Sans frais : 1-877-225-1196

Tél. : 705-521-1234

#### **Réseau communautaire pour enfants(RCE) Bureau de Sudbury**

319, boul. Lasalle, unité 2

Sudbury (Ontario)  
P3A 1W7

Sans frais : 1-877-272-4336

Tél. : 705-566-3416

#### **Bureau d'Espanola**

90, rue Gray, unité 1

Espanola (Ontario)  
P5E 1G1

Tél. : 705-869-1564

#### **Bureau de Little Current**

14, rue Water, unite 1, boîte  
269

Little Current (Ontario)  
POP 1K0

Tél. : 705-368-2002

#### **Bureau de Chapleau**

34 rue Birch est, Boîte 728

Chapleau (Ontario)  
P0M 1K0

Tél. : 705-864-0860

#### **Société d'aide à l'enfance des districts de Sudbury et Mani- toulain (SAE)**

319, boul. Lasalle, unité 3

Sudbury (Ontario) P3A 1W7

Sans frais : 1-877-272-4334

Tél. : 705-566-3113

## CONSEILS AUX PARENTS

- La planification vous permet de mettre les soutiens nécessaires en place.
- Les rencontres sont habituellement organisées si l'enfant présente les défis suivants :
  - Inquiétudes sur le plan de la sécurité
  - Un besoin d'aide avec les activités de tous les jours
  - L'enfant reçoit présentement de l'appui additionnel en garderie
  - Un diagnostic médical ou de santé mentale ou son nom est sur une liste d'attente pour un diagnostic
  - Problèmes de comportement significatifs
  - Un besoin d'équipement
  - Multiples agences communautaires impliquées
- Si une rencontre n'est pas nécessaire, vous pouvez discuter de ses inquiétudes avec la direction de l'école
- À la réunion tenue à l'école, vous déterminerez, ensemble:
  - les prochaines étapes à suivre à l'égard de votre enfant
  - les objectifs généraux visés
  - vous cernerez les autres soutiens dont votre enfant pourrait avoir besoin et
  - vous préciserez votre rôle et vos responsabilités et ceux du personnel de l'école et des autres intervenants.
- Les enfants peuvent commencer l'école en septembre s'ils ont 4 ans (maternelle) ou 5 ans (jardin) avant le 31 décembre de l'année en question.
- On vous demandera de fournir votre consentement à l'échange de renseignements entre le système de services préscolaires et les conseils scolaires dans le cadre de la planification de la transition de votre enfant.
- Le fait d'avoir besoin de services de garde avant et après l'école a une incidence sur le choix de l'école en raison du transport scolaire. Le cas échéant, l'enfant fréquentera probablement l'école la plus près du programme de services de garde au sein du conseil scolaire de votre choix. Cette situation ne s'applique pas à certains programmes spécialisés (p. ex. Centre de traitement pour enfants et classes offrant un soutien intensif).
- Si vous choisissez une école à l'extérieur de votre région, vous devez assurer le transport à moins que votre enfant ait besoin de se rendre à un programme spécialisé. Les directions ne sont pas obligées d'accepter un élève qui habite à l'extérieur de la région desservie.
- Si votre enfant a des problèmes sur le plan du langage, consultez son orthophoniste ou l'école de votre communauté.

### CIPR

Les réunions du CIPR (Comité d'identification, de placement et de révision) ont habituellement lieu une fois par année, à l'école, soit au printemps ou à l'automne, selon le conseil scolaire. Le CIPR :

- détermine si votre enfant devrait être identifié comme un élève en difficulté;
- identifie les domaines dans lesquels votre enfant a de la difficulté;
- choisit le placement au sein du système qui répondra le mieux aux besoins de votre enfant;
- révisé l'identification et le placement au moins une fois au cours de l'année scolaire.
- Les parents sont toujours invités à assister à cette réunion.

### PEI

Le PEI (plan d'enseignement individualisé), c'est le plan d'action que l'école rédige pour l'enfant.

### Services auxiliaires de santé dans les écoles (SASE)

Le programme de SASE est administré par les coordonnateurs de soins du Centre d'accès aux soins communautaires (CASC) du Nord-Est, qui prennent les dispositions nécessaires à l'égard des services professionnels, comme l'ergothérapie, la physiothérapie et l'orthophonie, pour les enfants qui ont besoin de soutien à l'école. Dans les régions rurales, les services sont offerts par le Centre de traitement pour enfants.

### Carrefours Meilleur départ

Amener votre enfant au carrefour Meilleur départ de votre localité est une excellente façon de l'aider à se préparer à la transition à l'école. Le programme est offert gratuitement. Inscrire votre enfant à un programme de services de garde agréés peut aussi être très bénéfique. En tant que parent, vous pourriez être admissible à une subvention de services de garde. Votre enfant pourrait aussi être admissible à un soutien supplémentaire à la garderie.

### Transport scolaire

Si votre enfant a besoin de dispositifs spécialisés pour assurer sa sécurité dans l'autobus scolaire, il vous faut un renvoi ou une recommandation d'un professionnel de la santé. Assurez-vous de discuter des besoins de votre enfant en matière de transport à la réunion de planification et à la réunion du CIPR.

Les processus peuvent varier d'un conseil scolaire à l'autre (p. ex. inscription).

Parlez à d'autres parents de  
l'expérience de transition de  
leur enfant.

# Décompte

à

# l'entrée scolaire



de votre enfant  
ayant des besoins  
particuliers

Districts de Sudbury et de  
Manitoulin

## LES ÉTAPES DE L'ENTRÉE SCOLAIRE

### D'août à octobre

#### Un an avant

- parler aux fournisseurs de services
- Prendre rendez-vous : examens de la vue et de l'ouïe et vaccins et s'assurer d'avoir le certificat de naissance de l'enfant.

### D'octobre à décembre

- Assister à une séance d'éducation sur la transition à l'école, s'il y en a une d'offre.
- Réfléchir aux choix et en discuter (p. ex. conseil scolaire, langue).
- Faire le suivi concernant les services de soutien au besoin - renvoi vers des organismes communautaires.

### Janvier et février

- Assister aux journées portes ouvertes.
- Remplir le formulaire de planification de l'entrée scolaire avec votre fournisseur de services avant la mi-février.
- Parler des besoins de votre enfant en matière de transport avec votre fournisseur de services.

### Mars et avril

- Assister aux réunions de planification de l'entrée scolaire s'il y en a de prévues.
- Inscrire votre enfant une fois que le placement a été déterminé.

### De mai à octobre

- Assister à la journée portes ouvertes de l'école de votre enfant au printemps.
- Confirmer les détails liés au transport de votre enfant auprès du Consortium de services aux élèves de Sudbury.

## LES ÉTAPES DE L'ENTRÉE SCOLAIRE

L'année précédant l'entrée à la maternelle ou au jardin

### Étape n°1 D'août à octobre

- C'est le temps de commencer à penser à l'entrée de votre enfant à l'école. La planification facilite la transition au système scolaire.

### Étape n° 2 D'octobre à décembre

- Dans le cadre des séances d'éducation, on fournit des renseignements sur le système scolaire, les organismes communautaires et le processus de transition.
- S'assurer que les renvois aux évaluations et aux tests de dépistage nécessaires sont faits, car il peut y avoir des listes d'attente.
- Discuter de vos choix avec le conseiller auprès des parents, le fournisseur de soins de l'enfant, le travailleur social, le coordonnateur de services, le thérapeute, les cliniciens et d'autres parents.

### Étape n° 3 : Janvier et février

- Appeler les écoles de la communauté ou consulter les sites Web des conseils scolaires pour connaître la date des journées portes ouvertes.
- Organismes et programmes qui peuvent vous aider à remplir les formulaires de planification de l'entrée scolaire : Ressources sur la garde d'enfants, Centre de traitement pour enfants, Programme de développement de l'enfant, Centre de l'enfant et de la famille, Réseau communautaire pour enfants et votre fournisseur de services de garde agréés.
- Il est important de choisir un conseil scolaire assez tôt, car celui-ci doit planifier la dotation en personnel et les programmes à la mi-février.

- Il pourrait falloir des renvois vers certains programmes pour obtenir des dispositifs de sécurité pour l'autobus (p. ex. clinique de systèmes de positionnement).
- Rapports que les parents partagent: évaluations, renseignements médicaux et rapports de thérapeutes, entre autres.

### Étape n° 4 : Mars et avril

- Ce ne sont pas tous les enfants qui nécessitent une rencontre de planification de l'entrée scolaire.
- Vous pouvez demander à une amie ou à une personne de soutien d'assister à la rencontre avec vous.
- Peuvent participer à ces réunions : fournisseurs de services, personnel du conseil scolaire et thérapeutes, entre autres.
- Certains conseils scolaires recommandent l'inscription après la réunion de planification, une fois que le placement a été déterminé.
- Si l'enfant est adressé aux Services auxiliaires de santé dans les écoles, un coordonnateur de soins communiquera avec vous.
- Amenez votre liste de questions aux rencontres

### Étape n° 5 : De mai à octobre

- Communiquer avec l'école pour connaître les dates et les heures des séances d'orientation aux programmes.
- Voir les conseils aux parents concernant le CIPR et le PEI..

